

De la dévalorisation de la différence : Pour une meilleure compréhension des mécanismes du racisme, de la xénophobie et de la discrimination.

Date de l'intervention : Mardi 28 octobre 2008 de 14H à 18H

Lieu : Etablissement Régional Léo Lagrange Midi Pyrénées

Intervenants :

- Mustapha BAYADROUN - Ingénieur formation, expert des politiques publiques,
- Didier RAMBAUD - DEA en Sciences de l'Éducation, Diplômé en Psychopédagogie.

Avant propos :

Pourquoi proposer une réflexion liée à la psychopédagogie Interculturelle dans le cadre d'une formation qui concerne les préjugés ?

Une première réponse tire son argumentation de l'idée que le pédagogue se confronte de manière récurrente aux problématiques Interculturelles sans toujours avoir les armes conceptuelles - non pas pour se battre contre les préjugés - mais avec eux !

Une seconde réponse vise de favoriser chez le pédagogue, d'une part la compréhension de son propre jugement afin, d'autre part, de permettre une suspension de ce jugement pour mieux entendre et écouter ce qui nous semble parfois indéfendable.

Une troisième réponse vise à proposer une réflexion sur les pratiques des discriminations sociales au quotidien et de manipuler ainsi, non seulement les concepts étudiés mais aussi, de prendre conscience de ses propres jugements.

Présentation des contenus de l'intervention :

1. L'identité culturelle :

- Culture, Enculturation, Socialisation, Acculturation et Interculturation
- Quelques approches du rapport entre Culture et Psychisme
- La structuration et la continuité de l'identité

Cette première partie abordera les définitions clefs qui permettent de conscientiser une Identité dans un jeu dialectique entre « Je » et « Nous ». En discussions, nous nous interrogerons d'une part, sur cette structuration de l'identité qui se réalise dans le différend avec l'Autre et non dans la différence, et d'autre part, sur la continuité de l'identité ?

2. Les domaines communs de questionnement à chaque culture :

- Le Soi, la Nature et la Société
- Le choc culturel

La seconde partie réunira ce qui peut apparaître épars : la différence de l'être humain masque de grandes similitudes qui bien souvent sont occultées au profit d'une volonté absolue de « faire la différence » ! En discussion, nous voyagerons dans nos divers chocs culturels afin de mieux appréhender tout l'enjeu du rapport à l'Autre.

3. L'intervention Interculturelle :

Pour une meilleure compréhension de l'exploitation de la différence et non des différends : Stéréotype et Préjugés, Xénophobie et Racisme, Médiation ...

Cette troisième et dernière partie proposera une lecture de toutes ces croyances qui nous tiennent à cœur et dont la raison à bien du mal à convaincre, entêtée qu'elle est de vouloir « vaincre contre » et non de « vaincre avec ! »

4. Perspectives et conclusion :

Des discriminations au quotidiens (?) : analyses et réflexions

En conclusion, nous chercherons à fermer les portes mais en ouvrant grand les fenêtres sur les discriminations quotidiennes où celles que nous souhaitons considérer comme telles !

Mustapha BAYADROUN et Didier RAMBAUD

Suggestions bibliographiques :

- **La Médiation**, Guillaume-Hofnung, Paris 2000, PUF QSJ N° 2329,
- **L'intervention Interculturelle**, Sous la direction de Legault Gisèle, Paris 2000, Gaëtan Morin Editeur
- **L'interculturel en éducation et en sciences humaines**, Colloque National Toulouse/juin 1985 – Ed. par Claude Clanet, 1985, Université Toulouse le Mirail
- **Psychologie Interculturelle**, Zohra Guerraoui et Bertrand Troadec, 2000, Paris, Armand Colin.

La HALDE : Une autorité administrative pour lutter contre les discriminations

Date de l'intervention : Mercredi 29 octobre 2008 de 14H à 17H

Lieu : Etablissement Régional Léo Lagrange Midi Pyrénées

Intervenant :

Pascal GODON, correspondant local de la HALDE – Haute Garonne

Toutes les informations utiles sur la HALDE – www.halde.fr

Présentation de la HALDE :

« La haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 30 décembre 2004.

Lutte contre les discriminations

Elle aide toute personne à identifier les pratiques discriminatoires, et à les combattre. Elle conseille pour les démarches juridiques, et contribue à établir la preuve de la discrimination. Elle peut se saisir elle-même de toute pratique discriminatoire dont elle a connaissance. Elle dispose de pouvoirs d'investigation pour instruire les dossiers. Elle peut exiger des documents et des preuves que la victime n'a pas pu obtenir, aller vérifier sur place et entendre des témoins.

La HALDE aide à trouver une réponse adaptée :

- organiser une médiation pour trouver un accord ou saisir le procureur de la République en cas de discrimination avérée,
- obtenir une indemnisation, proposer une amende à celui qui a discriminé et déclencher un procès s'il refuse de les verser (transaction pénale),
- intervenir devant le juge si la victime décide d'aller au tribunal,
- rendre publique une pratique de discrimination.

La HALDE émet des avis et des recommandations, auprès du gouvernement, du Parlement et des autorités publiques pour lutter contre les discriminations, afin d'améliorer les textes de loi, de faire progresser l'état du droit français dans ce domaine.

Promotion de l'égalité

La HALDE mène des actions pour promouvoir une réelle égalité des chances. Elle entreprend des actions de sensibilisation et de formation pour faire évoluer les pratiques et les mentalités. Elle identifie et diffuse les bonnes pratiques et les expériences en matière de lutte contre les discriminations. Elle rend compte de

son action dans un rapport annuel, adressé au Président de la République, au Premier Ministre et au Parlement : http://www.halde.fr/IMG/pdf/halde_rapport_annuel_2007.pdf

La HALDE mène des actions d'information auprès des publics. » www.halde.fr

Présentation des contenus de l'intervention : La HALDE

1. La lutte contre les discriminations



www.halde.fr

- ✓ Accompagner les personnes victimes de discrimination
- ✓ Déceler les discriminations : les tests
- ✓ Faire évoluer le droit : avis et recommandations

2. La promotion de l'égalité

- ✓ Faire connaître les bonnes pratiques
- ✓ Utiliser la formation
- ✓ Étude de nouveaux moyens d'action
- ✓ Définition de cadres pour agir et rendre compte
- ✓ Mobiliser les partenaires

3. **Saisir la HALDE :**

Toute personne qui s'estime victime de discrimination peut saisir directement la haute autorité par simple courrier ou en renseignant un formulaire en ligne.

- Saisir la HALDE par courrier
- Saisir la HALDE en ligne

4. **Les ressources de la HALDE :**

✓ Les ressources juridiques

- Textes législatifs
- Jurisprudence
- Doctrine

✓ Autres ressources

- Articles
- Etudes et rapports
- Ouvrages
- Actes de colloques

Suggestions bibliographiques :

- **Guide pratique : prévenir les discriminations en PME/TPE**, IREV, 04/2008
- **Discriminer pour mieux régner : enquête sur la diversité dans les partis politiques**, GEISSER, Vincent, SOUM, El Yamine Editions de l'atelier , 04/2008
- **Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité** , JAILLET, Marie-Christine, PERRIN, Evelyne, MENARD, François [et al.], PUCA , 04/2008
- **L'usage des catégories ethniques en sociologie**, FELOUZIS, Georges, SCHNAPPER, Dominique, ALBA, Richard [et al.], OPHRYS, 03/2008

Pascal GODON



Permanence sur rendez-vous au 05 61 22 20 23 - pascal.godon@halde.fr

LE PROGRAMME « D&C ! » AUJOURD'HUI... *ET DEMAIN.*

Date de l'intervention : Jeudi 30 octobre 2008 de 9H30 à 10H30

Lieu : Etablissement Régional Léo Lagrange Midi Pyrénées

« Démocratie et Courage » en quelques lignes :

Depuis sa transposition en France par la Fédération Léo Lagrange en 2002, le programme d'action « Démocratie et Courage » s'est progressivement développé, transformé et étendu sur le plan territorial. Il est aujourd'hui mis en œuvre à partir de sept de nos douze Etablissements Régionaux (et 9 régions administratives) :

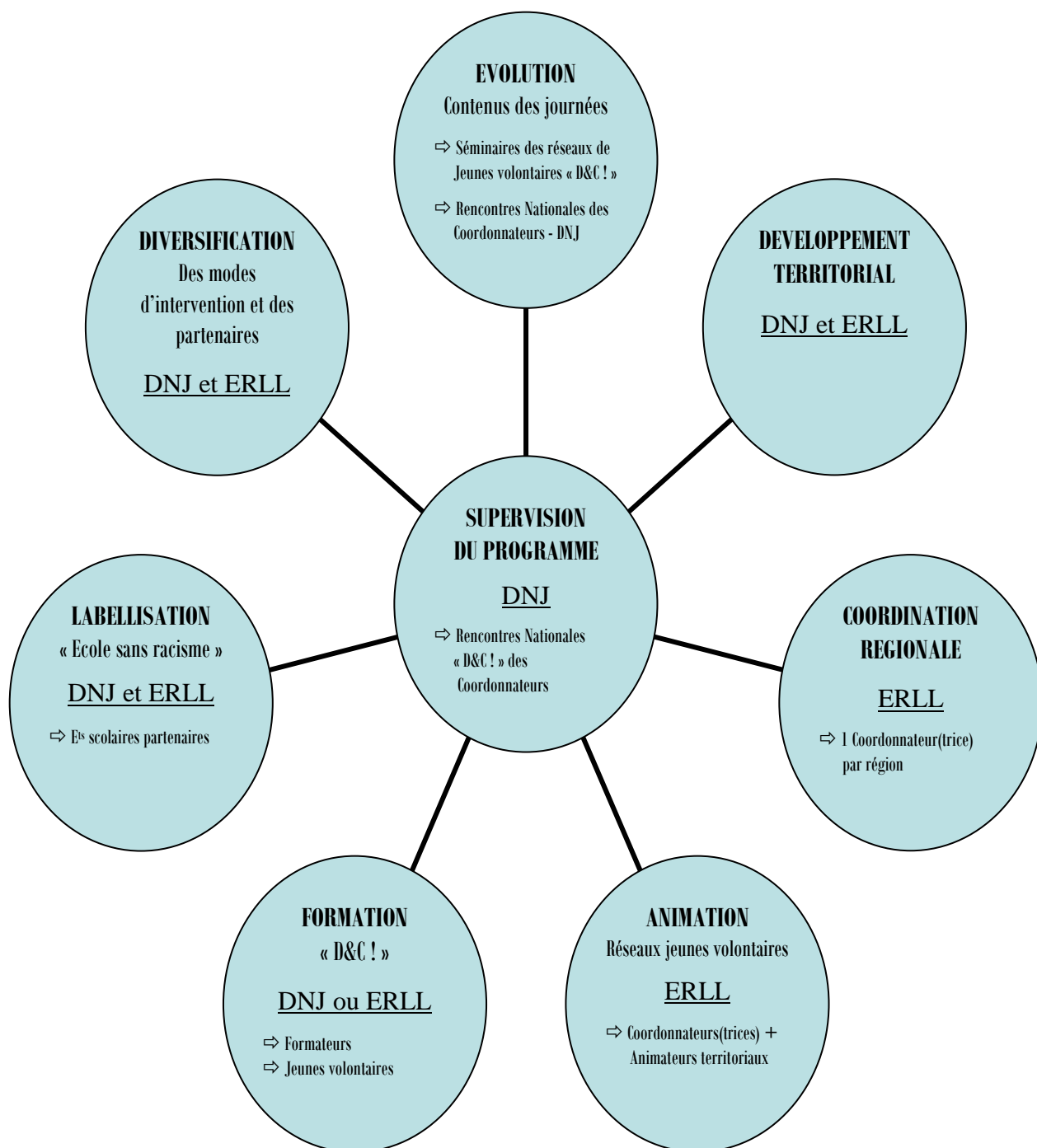
- ERLI Nord Pas-de-Calais : Cécile FOURNIER/Camille COURBOT
- ERLI Picardie : Sandra FERGANI
- ERLI Ile de France : Jessica MIROGLIO
- ERLI Ouest
 - Bretagne : Alice NATUREL
 - Pays de la Loire : Claire-Marie GUERANT/Elodie BOURRIAUD
- ERLI Grand Est :
 - Lorraine : Fabien CHAMBRION (Gd Est)
 - Franche Comté : Aurore LAB
- ERLI Rhône-Alpes Auvergne :
 - Rhône-Alpes : François MESSINA
- ERLI Languedoc Roussillon : Vianney AUBERT

« **Démocratie et Courage !** » repose sur une structuration professionnelle et la dynamique de réseaux de jeunes volontaires organisée depuis des Comités de Pilotage Régionaux (CPR). Cette singularité au sein de la Fédération Léo Lagrange est aussi l'un des principaux atouts du programme pour une recherche d'adaptation permanente et de pertinence dans l'intervention.

Chaque région organise son activité, le développement et les partenariats locaux en s'appuyant sur des Coordonnateurs(trices) régionaux, parfois même, sur des animateurs territoriaux.

La supervision du programme est assurée au niveau de la Délégation Nationale à la Jeunesse (DNJ) et s'appuie essentiellement sur les coordonnateurs(trices) régionaux (voir synopsis).

DEMOCRATIE ET COURAGE EN 2008



LES VOLONTAIRES « D&C ! »

- ♦ Zoom sur quelques réseaux régionaux « D&C ! » en 2008 :

➤ **En Pays de la Loire**

46 volontaires actifs âgés de 19 ans à 33 ans

35 filles et 11 garçons

L'âge moyen est de 24 ans

Les plus anciens dans le réseau ont été formés en 2004

1/2 environ est étudiant et 1/3 est employé

Le niveau d'études de la majorité des volontaires se situe entre BAC et BAC+3

3/4 des volontaires résidents dans les agglomérations des grandes villes de la région (Nantes, Angers et le Mans).

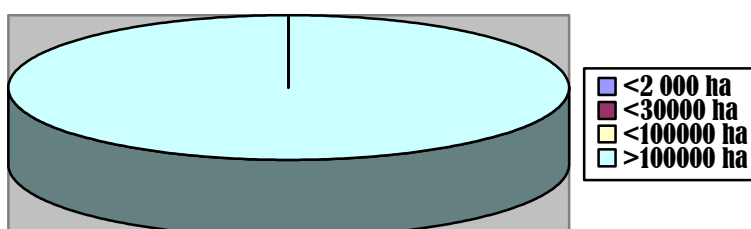
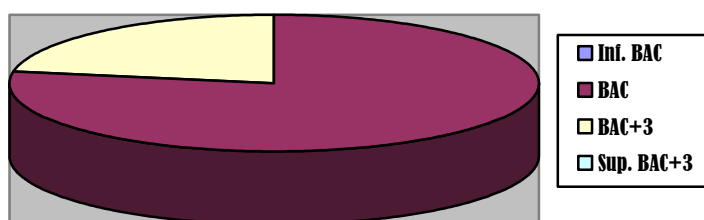
➤ **En Franche Comté**

9 volontaires actifs âgés de 21 à 33 ans

5 filles et 4 garçons

L'âge moyen est de 27 ans

Tous les volontaires ont une ancienneté de moins de 1 ans dans le réseau



➤ En Languedoc Roussillon

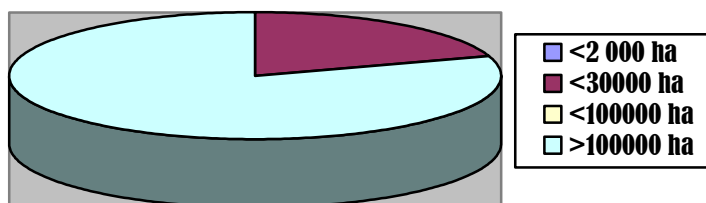
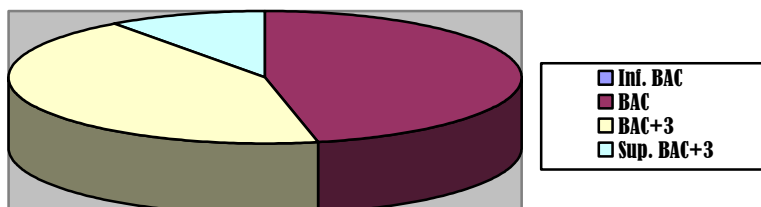
30 volontaires actifs âgés de 20 à 32 ans

21 filles et 9 garçons

L'âge moyen se situe entre 23 et 24 ans

Les plus anciens dans le réseau ont été formés en 2005

2/3 des volontaires sont étudiants



➤ En Rhône-Alpes

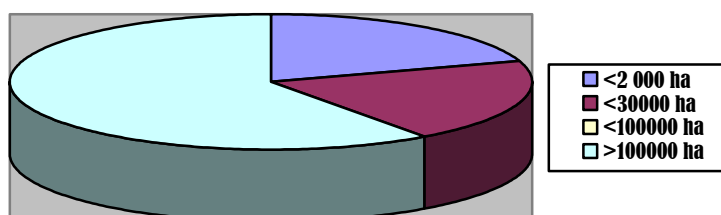
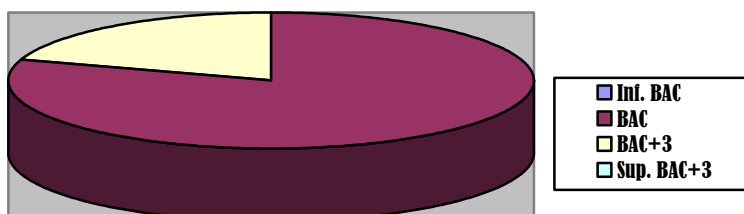
5 volontaires actifs âgés de 23 à 30 ans

4 filles et 1 garçons

L'âge moyen est de 24 ans

Les plus anciens dans le réseau ont été formés en 2004

L'essentiel des volontaires est employé



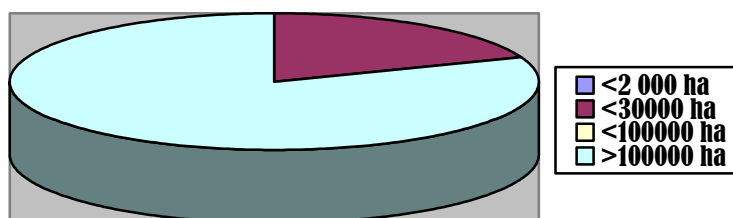
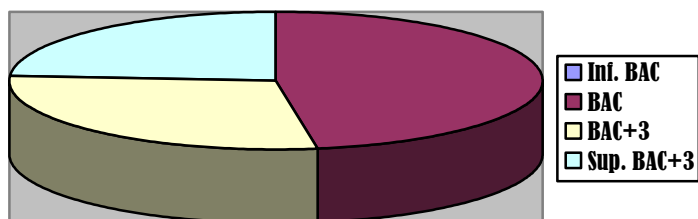
➤ En Picardie

21 volontaires actifs

10 filles et 11 garçons

L'âge moyen est de 24 ans

L'essentiel des volontaires a une ancienneté de 2 ans dans le réseau



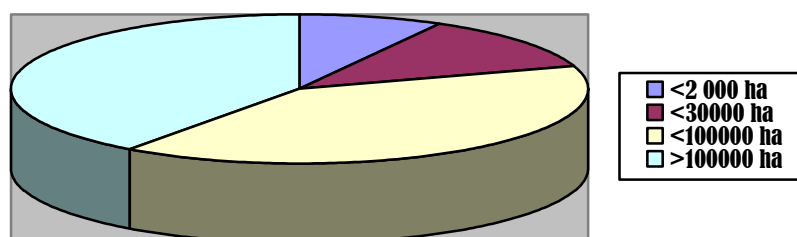
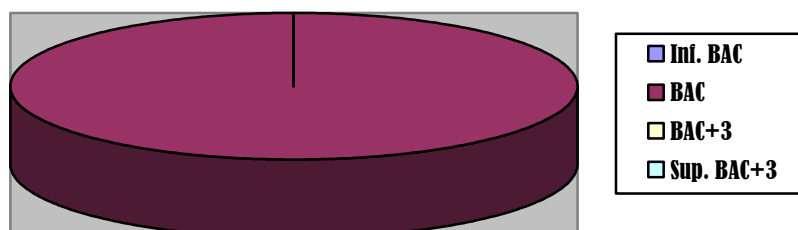
➤ En Lorraine

25 volontaires actifs âgés de 18 à 36 ans

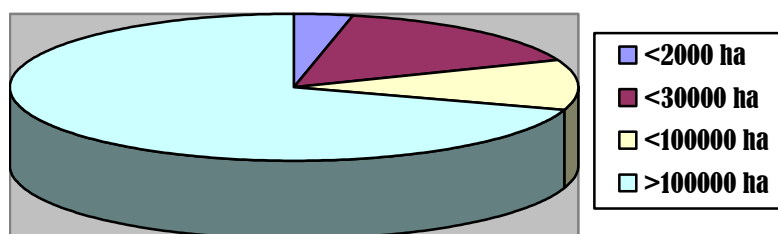
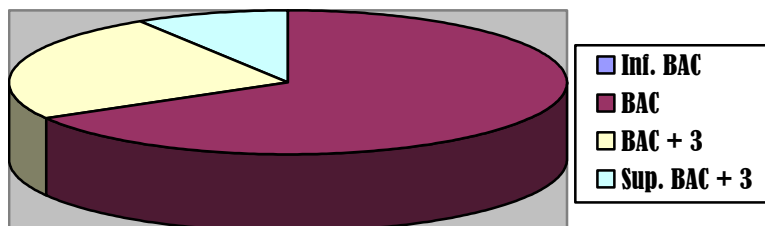
16 filles et 9 garçons

L'âge moyen est de 28 ans

L'essentiel des volontaires a une ancienneté de 2 ans dans le réseau



➤ **Pour l'ensemble de ces régions**



♦ Quelques enseignements :

Les volontaires sont jeunes (moyenne d'âge < à 24 ans), majoritairement étudiants et résident souvent dans les grandes villes (+ de 100 000 habitants).

"Portait robot" du volontaire « D&C ! » :



Jeune étudiante en 1^{er} cycle dans une grande ville universitaire.

Dans la plupart des cas, les réseaux de volontaires « D&C ! » sont composés d'une forte majorité de filles. Leur taille et leur dynamisme sont très variables d'une région à l'autre. Ils dépendent notamment de l'ancienneté de l'implantation du programme dans la région, des caractéristiques propres au territoire et des modalités d'animation.

Le facteur proximité semble aussi déterminant. Ainsi, les volontaires se mobilisent et se constituent plus volontiers en réseaux à proximité de leur lieu d'habitation et du lieu de coordination régionale, notamment lorsqu'il s'agit d'un pôle universitaire (Nantes, Amiens, Besançon, Montpellier, Rennes, Nancy, Lille, Paris).

Bien qu'il soit difficile de dresser un constat global, tant les réseaux diffèrent d'un territoire à l'autre, la mobilisation des volontaires reste fragile dans le temps et les interventions en collèges et lycées reposent bien souvent sur quelques piliers du programme.

♦ Quelques réflexions avant d'entamer nos discussions :

Il faut rester attention au risque que ferait courir l'autocongratulation ou, pire encore, à ce que mes amis de la banlieue lyonnaise nomment la « *balnavologie* ». Il pourrait arriver alors de perdre le sens des réalités. Hors, bien que nous ayons conscience de la pertinence du programme « D&C ! », il est nécessaire de rester humble lorsqu'on mesure l'ampleur du chantier et l'impact de notre action sur le terrain.

Par ailleurs, en ce qui concerne plus spécifiquement le racisme et la xénophobie, nous ne saurions ignorer, ni même usurper, la légitimité militante de celles et ceux qui se trouvent en première ligne, souvent dans l'ombre médiatique des campagnes nationales et parfois depuis plusieurs décennies. Il faut en permanence garder à l'esprit que le terrain des luttes contre les discriminations ethno raciales sur lequel nous sommes résolument engagés, n'est pas et n'a jamais été un désert !

Ceci étant dit, il est vrai que nos outils et nos modes d'intervention sont aujourd'hui éprouvés et accréditent davantage encore l'engagement de la Fédération Léo Lagrange, notamment auprès des adolescents, sur les questions de racisme et de discriminations.

Cela ne nous empêche pas d'actualiser nos outils et de réinterroger régulièrement nos méthodes pédagogiques, à partir de réflexions sur les processus d'interaction dans le groupe classe, au retour de situations précises vécues par les volontaires en intervention.

On réfléchit aujourd'hui aux adaptations nécessaires de la journée « Préjugé, quand tu nous tiens ! » et notamment aux transpositions didactiques pour intervenir demain auprès des enfants, dès l'école élémentaire.

Par ailleurs, au coté des Coordonnateurs(trices) régionaux, quelques volontaires développent des compétences empiriques qu'ils n'hésitent plus à mobiliser pour intervenir auprès d'autres publics, en fonction des opportunités. Certains aspirent même à un véritable parcours de professionnalisation.

Samir BENSAADI

Délégué national à la jeunesse

Fédération Léo Lagrange

Fait colonial, Histoire de l'immigration, Mémoires partagées.

Date de l'intervention : Jeudi 30 octobre 2008 de 13H30 à 17H

Lieu : Etablissement Régional Léo Lagrange Midi Pyrénées

Intervenant :

- Smaïlle BENTALLAH (voir article en annexe) – Professeur d'économie.
Cadre territorial à Echirolles (38) - Membre de l'association Coup de Soleil

Avant propos :

Un des angles d'attaque pour comprendre les discriminations et le racisme que subissent certaines catégories de la population en France passe par la compréhension du fait colonial et de l'histoire de l'immigration.

Il ne s'agit pas d'initier un cours magistral d'histoire mais plutôt, à partir de quelques repères clés, d'une expérience militante sur la mémoire partagée et de nos discussions, d'identifier les liaisons évidentes entre certains stéréotypes et préjugés racistes, qui conduisent à bon nombre de "réflexes" et faits discriminatoires, et leur origine dans l'histoire notre société contemporaine.

La lutte contre les discriminations implique aussi une connaissance éclairée de cette relation intime entre fait colonial et histoire de l'immigration, ainsi que des trajectoires mémorielles et identitaires qui en découlent. Il est ainsi proposé une démarche analytique dont l'un des objectifs est de faciliter l'argumentaire scientifique et pédagogique permettant de faire face à des situations auxquelles peuvent être confrontés les jeunes volontaires « D&C ! » en intervention.

Présentation des contenus de l'intervention :

« La colonisation, je le répète, déshumanise l'homme même le plus civilisé ; que l'action coloniale, l'entreprise coloniale, la conquête coloniale, fondée sur le mépris de l'homme indigène et justifiée par ce mépris, tend inévitablement à modifier celui qui l'entreprend ; que le colonisateur, qui, pour se donner bonne conscience, s'habitue à voir dans l'autre la bête, s'entraîne à le traiter en bête, tend objectivement à se transformer lui-même en bête. C'est cette action, ce choc en retour de la colonisation qu'il importait de signaler. » - Extrait de « Discours sur le colonialisme » - Aimé Césaire, poète et homme politique, né en 1913 à la Martinique.

Partir d'un postulat. Coloniser un territoire, un peuple, s'établir sur des terres spoliées et soumettre une population, c'est déjà se penser légitime et supérieur. C'est instaurer un rapport de force économique, culturel, psychologique... C'est engager une mécanique raciale discriminatoire.

Même si cela est préoccupant, il apparaît encore nécessaire de s'accorder sur les définitions et sur la perception du fait colonial. On a pu le constater à l'occasion du vote de la loi du 23 février 2005, abrogée depuis grâce à la mobilisation de la société civile, qui évoquait le "rôle positif" de la colonisation. On a pu s'en apercevoir aussi lorsque, dans l'édition 2007 du « Petit Robert », vous ouvriez le dictionnaire au mot colonisation et coloniser. Vous lisiez alors : « Colonisation : mise en valeur, exploitation des pays devenus colonies » ou encore « coloniser un pays pour le mettre en valeur ».

L'engagement contre le racisme et les discriminations ne doit souffrir d'aucune ambiguïté quant à l'appréciation juridique et morale du fait colonial d'hier ou d'aujourd'hui. Il ne saurait être question d'occulter la réalité historique de la colonisation française, ni de justifier cette pratique, sous couvert d'une pseudo crainte de victimisation communautaire ou de l'obligation de repentance.

L'histoire de l'immigration contemporaine, celle qui interroge la société française du fait du racisme et des discriminations, doit être mise en perspective du fait colonial. Il est proposé d'aborder ici l'Histoire particulière de la France avec l'Algérie (guerre coloniale) et plus globalement avec le Maghreb. Cette Histoire et l'absence de travail historique qui provoque ici et là-bas des répercussions nombreuses depuis plusieurs générations d'individus.

Par ailleurs, on remarque ici ou là, la résurgence de réflexes néocoloniaux quand, par exemple, dans le langage courant, l'expression : issus de l'immigration de première, de deuxième ou encore de troisième génération, est toujours employée lorsqu'il est question d'identifier spécifiquement ces jeunes le plus souvent français, au teint basané, dont le prénom ne figure généralement pas dans le calendrier grégorien ou qui résident dans nos quartiers populaires. Que dire aussi du traitement qui a été réservé à certaines populations immigrées (bidonvilles, foyers Sonacotra, ghettoïsation urbaine...). Est-il nécessaire de rappeler que l'intense et subjective exploitation médiatique et politique des phénomènes migratoires, inspirée bien souvent des mêmes réflexes, a permis notamment au FN de naître et de progresser pour arriver aux portes du pouvoir de manière démocratique et il n'y a pas si longtemps ?

Une identité plurielle, une mémoire en partage. Etre français, n'est pas une simple histoire de droit et de devoir et encore moins d'amour de la patrie. Etre français c'est avant tout être reconnu comme tel quelque soit sa couleur de peau, sa culture ou sa religion. C'est se reconnaître comme français et percevoir l'histoire de France comme une histoire partagée, faite d'ombre et de lumière, mais qui ne reste oublieuse de personne.

Au cours de ce module, il s'agira d'exposer un point de vue argumenté permettant certaines déconstructions intellectuelles, une appréhension plus globale des enjeux liés notamment à la connaissance de l'histoire, et la compréhension de certains processus de représentation identitaire et d'exclusion.

Il s'agira aussi de présenter une initiative associative, celle de « Coup de Soleil », qui tend à concilier l'histoire et les mémoires au-delà des 2 rives de la méditerranée.

Smaïlle BENTALLAH

Plan de l'intervention :

1. Une relation intime :

A- Le fait colonial structure le rapport de force et de domination

- ✓ Les colonies un élément central dans le jeu des puissances occidentales
- ✓ Une domination multidimensionnelle :

B- L'histoire de l'immigration : une histoire à double sens.

- ✓ Les causes de l'immigration : vues de France / vues des colonies
- ✓ Des vies conditionnées par des rapports socioéconomiques difficiles
 - ◆ Un gigantesque réservoir (travailleurs indigènes et armée d'Afrique)
 - ◆ Des vies marquées par la domination des uns sur les autres.

C- Immigrés et français en France :

- ✓ Le creuset français : une histoire particulière
- ✓ Être immigré en France
 - ◆ Travailler chez le colonisateur
 - ◆ Les pères immigrés : des destins tragiques.

2. Français issus de... : volonté de savoir, de comprendre et d'exister :

A- Français d'origine étrangère : le poids de l'histoire

- ✓ Code de la nationalité et histoire coloniale
- ✓ Marche pour l'égalité, montée du FN : révélation d'un malaise.

B- Une intégration en marche ?

- ✓ L'école de la République comme émancipation
- ✓ Crise économique et discrimination raciale
- ✓ Enfermement territorial et citoyenneté

C- Une Histoire, une culture et des mémoires en partage

- ✓ L'Association Coup de Soleil

Suggestions documentaires :

- **Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école** – Rapport d'enquête de l'Institut National de Recherche Pédagogique – www.inrp.fr -
- **Coloniser, Exterminer, sur la guerre et l'Etat colonial** - Olivier Le Cour Grandmaison – janvier 2005, Ed. Fayard
- **Histoire politique des immigrations (postcoloniales)** – Ahmed Boubeket et Abdellali Hajjat – Ed. Amsterdam, juin 2008
- **Le livre noir du colonialisme - XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance**, sous la direction de Marc Ferro - janvier 2003, Ed. Robert Laffont
- **La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré** - Abdelmalek Sayad – Ed. Seuil, Sept. 1999
- **L'emploi des jeunes des quartiers populaires** – Avis et Rapports du Conseil Economique et Social – Ed. des Journaux officiels, 2008
- **9/3, mémoire d'un territoire** – Film reportage de Y. Benguigui – Sept. 2008
- **La saga des immigrés (1960-1990)** - Documentaire de Edouard Mills-Affif et Anne Riegel – 2007 Ina – www.ina.fr
- **Le Tata - Paysages de pierres (1960-1990)** – Film d'Evelyne Berruezo et Patrice Robin
- **Institut National d'Etudes Démographiques** - www.ined.fr